

UN VOL SINISTRE

Deuxième partie de L'ANTRE DU CRIME, par Xav. de Montépin

I

Dix jours environ s'étaient écoulés depuis que nous avons vu le comte de Thonnerieux écrire son testament.

La sombre tristesse du vieillard restait la même.

Un soir Jérôme, son fidèle serviteur, remarqua que la voix de Philippe de Thonnerieux était devenue rauque et saccadée. Un frisson pareil à celui de la fièvre paludéenne faisait trembler ses membres. Sa tête était brûlante et sa peau glacée.

Jérôme le conduisit, le porta presque à sa chambre, le déshabilla comme il aurait déshabillé un enfant, et l'étendit dans son lit.

A peine sa tête reposait-elle sur l'oreiller qu'une agitation bizarre s'empara de lui. Ses prunelles, agitées d'un incompréhensible mouvement de rotation, devenaient fixes par instants et paraissaient ne pouvoir se détacher d'un point de la chambre, toujours le même.

Les mains se remuaient dans le vide ; leur mouvement lent et uniforme semblait avoir pour but de ramener sans cesse la couverture sur la poitrine.

Jérôme se prit à trembler.

— Est-ce l'agonie ? se demanda-t-il avec terreur. Est-ce la mort ?

Non, ce n'était pas la mort, quoi qu'elle fût assurément bien proche, mais une crise de surexcitation nerveuse provoquée par les émotions de la journée.

Peu à peu cette crise perdit de son intensité, le comte se calma, et Jérôme put lui faire prendre une cuillerée de la potion prescrite par le médecin.

Philippe de Thonnerieux parut alors s'éveiller d'un mauvais sommeil.

Il passa l'une de ses mains sur son front mouillé de sueur, et il murmura :

— Quel rêve étrange je viens de faire...

— Un rêve ? Monsieur le comte a fait un rêve ? demanda le vieux serviteur.

— Oui... ou plutôt c'était un cauchemar effroyable.

— Un cauchemar... répéta Jérôme.

— Je voyais des corps humains... des cadavres étendus l'un à côté de l'autre, comme sur les dalles de la morgue...

Philippe s'interrompit.

— La visite au cimetière, la vue des tombes aurait prédisposé monsieur le comte à ces idées sinistres... dit vivement le valet de chambre.

M. de Thonnerieux secoua la tête.

— Attends, reprit-il, ces corps humains, ces cadavres, je crois les voir encore... ils étaient six, et chacun d'eux portait au cou ou au poignet la médaille d'or que j'ai fait frapper à l'occasion de la naissance de ma fille... Un homme debout, un couteau à la main, près de ces corps, s'appretait à prendre les médailles... Ses mains étaient rouges de sang... de larges taches sanglantes couvraient son visage et le rendaient méconnaissable... Ah ! quel horrible rêve !

— Bien horrible ! appuya Jérôme. Par bonheur ce n'était qu'un rêve, et monsieur le comte connaît le proverbe : *Tout songe est mensonge* !

— Oui, répéta Philippe de Thonnerieux, tout songe est mensonge !... Heureusement.

Et sa tête pâle, un instant soulevée, retomba sur l'oreiller.

Le vieux valet de chambre jugea qu'il était opportun de laisser reposer son maître, maintenant très calme, et il s'éloigna.

Pendant qu'il était seul, il subit une nouvelle crise.

Il se souleva sur son lit et tendit avec violence les bras en avant comme pour repousser les fantômes que ses regards hallucinés voyaient autour de lui.

Ses lèvres s'agitaient.

A coup sûr il voulait parler, crier, appeler à son aide, mais aucun son ne pouvait sortir de sa gorge.

Ses mains s'abattirent sur le lit et, reprises d'un mouvement nerveux et machinal, se mirent à remonter, remonter sans cesse les draps et les couvertures.

Tout à coup les yeux, hagards jusqu'à ce moment, s'éteignirent, un tremblement convulsif secoua les membres du vieillard, la tête retomba en arrière, les lèvres frémisantes laissèrent échapper des sons confus, suivis d'un long soupir, puis le corps s'immobilisa.

Le comte Philippe de Thonnerieux, le dernier d'une grande race, venait de rendre à Dieu sa belle âme !..

Dans l'hôtel, tout dormait.

Une veilleuse brûlante sur la table de nuit éclairait vaguement le cadavre du vieux gentilhomme.

Il était près de neuf heures du matin lorsque Jérôme vint frapper doucement à la porte de son maître.

Ne recevant pas de réponse, il frappa de nouveau et, le silence continuant à régner, une frayeur soudaine s'empara de lui ; il entra.

La veilleuse brûlait toujours, mais ne jetait plus que des lueurs vacillantes dans la chambre assombrie par les lourds rideaux abaissés.

Jérôme s'approcha du lit.

Un des bras du comte reposait sur les couvertures.

Le valet toucha ce bras et le trouva raidi... Il prit la main, elle était glacée.

Vivement il se pencha vers son maître et approcha sa joue des lèvres décolorées.

Aucun souffle ne s'en échappait.

Il toucha le front et les joues, ils offraient, comme la main, la glaciale rigidité du marbre.

Le doute devenait impossible.

Philippe de Thonnerieux était mort !

Le vieux serviteur poussa un cri de désespoir et, tombant à genoux près du lit, pria en sanglotant pour l'âme de ce maître si bon qu'il adorait.

Au bout d'un temps dont il lui fut impossible à lui-même d'apprécier la durée, il se releva, songeant qu'il avait des devoirs à remplir, en sa qualité d'homme de confiance.

Il ferma toutes les portes, à l'exception de celle de la chambre mortuaire, et il réunit les valets pour leur apprendre le triste événement qui venait de s'accomplir.

Le comte était profondément aimé de tout son entourage, et quoiqu'on s'attendit chaque jour à sa mort, la consternation fut sincère.

Alors on arrangea la chambre en chapelle ardente ; on para le lit auprès duquel des religieuses vinrent réciter les prières des morts, et Jérôme alla faire les déclarations légales.

Il se rendit ensuite chez le notaire du comte dont il était en même temps l'ami.

Le notaire se nommait Pérollet, il habitait la rue de Condé et reçut immédiatement le valet de chambre porteur de la triste nouvelle.

— Vous venez réclamer de moi, sans doute, un conseil, mon cher Jérôme ? demanda-t-il après avoir témoigné un étonnement douloureux.

— Oui, monsieur...

— Eh bien ? parlez.

— Quoique monsieur le comte, mon cher maître é jamais regretté, ait certainement déposé son testament dans votre étude, dois-je aller prier M. le juge de paix de l'arrondissement de venir poser les scellés ?

— Vous le devez d'autant plus que je n'ai dans les mains aucun testament de mon pauvre ami... répliqua le notaire.

Jérôme fit un geste de surprise.

— Aucun testament !... répéta-t-il.

— Aucun.

— Il en a fait un cependant, ce n'est point douteux !..

— Je crois comme vous que le comte a fait un testament, et vous pourriez, selon toute apparence, le trouver dans un des meubles de son cabinet de travail ; mais je vous engage à laisser faire ces recherches par le juge de paix...